

L'an deux mil vingt-six, le sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Chouzelot s'est réuni au lieu habituel des séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Christian MESNIER, Maire, pour la session ordinaire du mois de janvier.

Étaient présents : Christian MESNIER, Thierry GUINET, Didier BAILLY, Sylvie PERRIN, Malory GALMICHE, Marie Jeanne PRILLARD, Claudine GUINET, Danièle STADELMANN.

Était absent: Sébastien MÂLE, Vincent GUINET (procuration donnée à Christian MESNIER).

Secrétaire de séance : Claudine GUINET

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Documents demandés par le SDIS
3. Bilan des hydrants
4. Carte communale
5. Assainissement route du Montgardot
6. Logements communaux
7. Questions diverses

Séance ouverte à 20h10

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du conseil municipal du 3 décembre 2025 est validé à l'unanimité des membres.

2/ Documents demandés par le SDIS

Le SDIS demande à chaque commune du Doubs de fournir un arrêté de défense incendie (arrêté DECI) ainsi que de nommer un conseiller municipal référent en matière d'incendie. Nous avons répondu à cette obligation en 2024 puisqu'une délibération a été prise pour nommer Thierry GUINET référent incendie et que l'arrêté DECI a été élaboré en juillet 2025 et transmis à la Préfecture et au SDIS.

3/ Bilan des hydrants sur la commune

Après vérifications effectuées par Christian, toutes les habitations sont protégées par un poteau incendie sauf la maison de Guy MANZONI route du Montgardot qui est située à plus de 400 mètres du poteau le plus proche. La commune va prendre l'attache du SDIS afin de trouver une solution à ce problème et voir ce qu'il est possible de faire pour les fermes situées à l'extérieur du village.

4/ Carte communale

L'indivision Holz a décliné l'offre de la commune. Ils préfèrent garder leur terrain.

5/ Assainissement route du Montgardot (ancien lotissement Simon)

La Communauté de Communes Loue Lison va lancer des travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sur la commune de Chouzelot à partir du deuxième semestre 2026. Il s'avère que ces travaux vont poser problème pour les maisons de l'ancien lotissement de Mr SIMON (au début de la route du Montgardot). En effet, ces maisons sont toutes raccordées sur une fosse commune située sur un terrain privé. Une réunion sera organisée avec les propriétaires de ces maisons afin de préparer au mieux les travaux.

6/Logements communaux

Le vase d'expansion de la chaudière du logement de Mr Aubert a été changé pour 330€ TTC.

Le volet de l'appartement de Mme GERMOUTY a été réparé, le mitigeur est à changer (devis de 180€ TTC).

7/ Questions diverses

- Le repas des aînés aura lieu le dimanche 8 février 2026.
- Le devis de déneigement par l'entreprise CLERC a été validé pour l'hiver 2025-2026
- Elections municipales des 15 et 22 mars 2026 : les demandes d'inscriptions sur la liste électorale doivent être déposées en mairie avant le 4 février (pour les procédures en ligne sur service public) ou avant le 6 février pour les demandes faites directement en mairie. La date limite de dépôts des candidatures est fixée au 26 février 2026 à 18h. La commission de contrôle des listes devra à nouveau se réunir entre le 19 et le 23 février 2026.

Fin de la séance à 21h30

Prochain conseil le 04/02/2026

Aucune délibération n'a été prise lors de cette séance.

Christian MESNIER, Maire

Claudine GUINET, secrétaire de séance




Mairie de
Chouzelot

